



**Municipalité
de St-Léonard**

COMMUNIQUE OFFICIEL

La Ville de Sion reprend la direction administrative des écoles de St-Léonard

Les deux communes ont conclu un mandat dans ce sens. Dès la prochaine rentrée, les écoles de St-Léonard et d'Uvrier seront regroupées au sein d'un même pôle scolaire.

D'année en année, la direction administrative des écoles se complexifie et nécessite des compétences toujours plus pointues. Pour répondre à ces exigences de manière efficace, la commune de St-Léonard a décidé de confier la direction administrative de ses écoles à la Ville de Sion. Un mandat dans ce sens vient d'être conclu.

Dès la prochaine rentrée, les écoles de St-Léonard et d'Uvrier seront regroupées au sein d'un même pôle scolaire. Les élèves concernés resteront dans les écoles de leur commune de domicile. « Cette collaboration permettra à nos élèves et à nos enseignants de bénéficier de nouveaux services professionnels : médiateur scolaire, pédagogue, soutien informatique, etc. Et elle déchargera l'organisation scolaire communale de nombreuses tâches administratives », se réjouit Claude-Alain Bétrisey, président de St-Léonard. « C'est un regroupement de bon sens, qui permettra de créer des synergies bénéfiques à tous », souligne de son côté Philippe Varone, président de Sion.

Les spécificités des structures scolaires de Saint-Léonard, (préavis d'engagement des enseignants, cours de chant, rythmiques, cultures, sports, sorties, etc.) restent inchangées et sont du ressort de la commune. St-Léonard était une des dernières communes du Valais à ne pas avoir une structure professionnelle à 100%.

St-Léonard, le 23 avril 2020

ADMINISTRATION COMMUNALE